

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE L'UE

Catégorie II



La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant:

Advanced Technology Gloves
ATG Hand Care (Pvt) Ltd.
Spur Road 7 - IPZ Phase 2
Katunayake
Sri Lanka

Adresse de contact au sein de l'UE:
Heilbronner Str. 150, 70191 Stuttgart

Le fabricant déclare par la présente que l'EPI décrit ci-après:

MaxiFlex® Comfort™

avec le numéro d'article 34-926

EN 388:2016 + A1:2018



3121A

EN 407:2020



X1XXXX

- Est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable, le règlement (UE) 2016/425, et les normes harmonisées pertinentes n° EN ISO 21420: Exigences générales, EN 388:2016 + A1:2018, EN 407:2020.
- Certifié conforme pour le nettoyage selon la norme EN ISO 21420:2020 - General requirements (40°C/104°F - 3 cycles de lavage).
Pour plus de détails, veuillez vous référer aux recommandations d'utilisation (RFU).
- Le cas échéant, l'organisme notifié
TÜV Rheinland LGA Products GmbH,
Tillystraße 2, 90431 Nürnberg
(notified body: 0197)
a effectué l'examen UE de type (module B) et a établi l'attestation d'examen UE de type "BP 60176960".

12/06/2024

Sisira Kumara
Director - Quality Assurance
ATG® Lanka (Pvt) Ltd.
regulations@atg-glovesolutions.com